

UN CHAPITRE OUBLIÉ

La déclaration conciliaire *Nostra Ætate* sur les religions non-chrétiennes demeure un « monument » de Vatican II : un monument de cruauté pour les catholiques dont on dissout la foi par une bienveillance niaise à l'égard des fausses religions ; un monument de cruauté aussi pour les âmes prisonnières de l'erreur et des ténèbres, qu'on n'appelle plus à Jésus-Christ seul Sauveur, à la sainte Église catholique hors de laquelle il n'y a pas de Salut, à la foi catholique sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, à la vérité qui libère de l'aveuglement des passions, à la pénitence sans laquelle on est condamné à périr.

En particulier, cette déclaration renverse totalement l'enseignement de l'Église sur les Juifs, gommant notamment la différence abyssale existant entre la religion juive antérieure à Jésus-Christ (qui était la vraie et sainte religion du vrai Dieu), et la religion juive postérieure (qui est refus blasphématoire de Jésus-Christ, de sa messianité et de sa divinité) ; niant la réprobation du peuple juif qui est contraposé à l'élection de l'Église catholique, passant sous silence la mystérieuse et providentielle conservation de ce peuple en vue de sa conversion à la fin des temps.

Nostra Ætate est une porte de l'Enfer, mais c'est une porte cauteleuse, hypocrite, insidieuse, subtilement rédigée pour que le venin n'apparaisse pas à la première lecture.

Mieux qu'une analyse serrée, mieux qu'un long discours, voici un pastiche, voici un court texte qui le montrera *in vivo* : il s'agit d'une parodie qui reprend la cautèle de Vatican II et qui la pousse juste un peu plus loin : l'effet est saisissant.

Ainsi est mis en relief le fluide de nombreux textes conciliaires : chaque morceau de phrase peut en un sens être acceptable ; chacun semble généreux et scripturaire. Aucun ne donne vraiment prise à une contradiction directe.

Et pourtant l'ensemble est monstrueux.

SIXIÈME PARTIE DE *Nostra Ætate*

(celle qu'on nous cache)

DÉCLARATION SUR LES RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET SATAN.

Dans cet âge où les hommes se rapprochent de plus en plus et où les liens de l'amitié entre les différents peuples se renforcent, l'Église examine avec une attention accrue sa relation avec Satan.

Lorsque Dieu créa les anges, Il établit Lucifer un « chérubin protecteur » (Ezech 28:14) sur le paradis. Comme « les dons et la vocation de Dieu sont sans repentir » (Rom 11:29), il s'ensuit qu'en vertu de son office originel Satan jouira toujours d'une place et d'une dignité spéciales devant Dieu. Partant les hommes devraient lui montrer du respect. Même l'archange Michel « n'osa le condamner avec des paroles de malédiction » (Jude 8-9). L'apôtre saint Jacques nous rappelle que Satan possède encore le don de la foi, privilège auquel certains hommes ne sont pas encore parvenus (Jacques 2:19 ; II Thess 3:2). D'où ni Pierre ni aucun de ses frères dans le collège apostolique ne fut le premier à proclamer la divinité de Jésus-Christ, mais Satan et ses démons (Matt. 4:1 et sqq ; Marc 1:24). La lecture de l'Évangile témoigne de la profondeur du sens religieux conservé par celui dont le premier nom fut « Lucifer ». Et sur le plan pratique ce sentiment se voit à travers ses efforts vers l'établissement de nombreuses institutions à caractère

religieux dans tous les pays par lesquels les hommes sont invités à explorer ensemble le mystère divin de Celui qui est « au milieu de toutes choses et en nous tous » (Eph 4:6).

En sondant le mystère qu'est l'Église, ce Concile sacré se rappelle les liens spirituels qui attachent à Satan le peuple de l'Alliance Nouvelle. Cet attachement s'observe d'une façon poignante dans la nature angélique de celui-là. L'Église du Christ reconnaît que selon le divin programme du salut le début de sa foi et de son élection se trouve dans les anges, qui furent les premières des créatures rationnelles de Dieu (cf. Job 38:7). Elle professe également qu'à la résurrection, tous les fidèles du Christ deviendront « semblables aux anges » (Matt 22:30) par cet éloignement des liens de la chair qui reste commun à Satan et ses démons et aux anges que la piété chrétienne appelle « fidèles ». À cet égard il convient de rappeler que cette appellation « fidèles » appliquée à certains anges (appellation dont le Concile désire le maintien) ne doit pas s'entendre d'une façon négative par rapport à Satan et les autres anges qui lui adhèrent comme si ceux-ci n'avaient pas eux aussi leur fidélité propre mais différente. Plutôt que le terme « infidèles » ou « déchus » il conviendrait d'user désormais de l'expression « anges séparés » pour désigner ceux des purs esprits que la fidélité à leur conscience a éloignés, hélas, d'une pleine communion avec la divinité.

Nombre des pères primitifs, dont Origène, Didymus l'aveugle et Evagrius Ponticus se sont demandé si Satan ne serait pas un jour rétabli dans sa dignité primitive lors de cette restauration espérée à laquelle a été attaché le riche nom grec d'apocatastase. Si l'Église, cheminant toujours vers une plus juste pénétration de la vérité éternelle ne peut pas encore s'associer de manière kérygmatique à cette espérance, son cœur de mère ne cesse de partager avec sympathie voire enthousiasme le sentiment profondément chrétien de charité universelle qui l'inspira et qui l'inspire encore puisque nul n'ignore le renouvellement d'intérêt de nos jours à cet objet de spéculation théologique.

Ne rejetant rien en Satan qui soit vrai et saint, l'Église tient en haute estime sa nature, son office, sa dignité et sa foi. Ne s'arrêtant pas aux nombreux points de désaccord doctrinaux et pratiques qu'il serait malhonnête de voiler, elle préfère contempler même en lui ce rayon de la vérité divine qui éclaire toutes les créatures de Dieu. Cette contemplation existentielle l'inspire à rappeler surtout de nos jours à tous ses enfants le devoir de respecter en Satan et en tous ses alliés leur dignité personnelle et leur liberté de conscience. Que les chrétiens s'abstiennent de toute amertume stérile et oublient les nombreux conflits du passé qui n'ont porté aucun bon fruit. Tout en témoignant courageusement des motifs « de l'espérance qui est en eux » (1 Pierre 3:15), qu'ils avancent dans l'estime mutuelle et l'étude sincère de Satan, n'ayant garde de refuser les vérités spirituelles et morales qui se trouvent en lui. Qu'ils conservent jalousement toutes les manifestations de la vie sociale et culturelle du grand chef des anges imparfaitement unis à la divinité.

Le concile se propose dans la réforme liturgique déjà mise en œuvre par la constitution *Sacrosanctum Concilium* de radoucir toute expression éventuellement blessante envers Satan et les siens, en reconnaissant la part de blâme qui est la sienne dans les relations parfois envenimées entre eux et ses enfants par les siècles passés. Que désormais tous ses fidèles aient le souci d'imiter par acte et par parole la douceur divine dont l'imparfaite appréciation au début des temps fut en grande mesure l'origine des tristes divisions dans les bataillons angéliques qu'il n'est pas nécessaire de recenser ici.

(Traduction, compléments et amélioration de John S. Daly)